



Madame, Monsieur,

Ci-dessous les modalités pour votre accueil au sein de la Résidence Universitaire Douaumont.

Vous avez finalisé **votre dossier « E bail »** et il a été validé par l'accueil de la résidence.

Vous avez signé numériquement le bail et payé votre caution en ligne sur le site

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

Vous devez impérativement effectuer les 2 étapes suivantes :

- 1) Prendre un rendez-vous sur <https://mesrdv.etudiant.gouv.fr> à la résidence du Saulcy, celui-ci peut être téléphonique, dans ce cas merci de le préciser dans les observations lors de la prise du rendez-vous.
- 2) **Prendre rendez-vous** pour l'entrée dans le logement auprès de M. KENNEL au 0611372950 ou à l'adresse : c.kennel@sem-sarreguemines.fr.



Cette procédure est incontournable et si elle n'est pas respectée vous ne pourrez pas accéder à un logement à Sarreguemines : Une confirmation préalable de la résidence du Saulcy confirmant vos paiements (caution et loyer/nuitées) est nécessaire pour réaliser la prise de clés et l'état des lieux avec Mr KENNEL.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA RENTREE 2026/2027

Le jeudi 20 et vendredi 21 août 2026 : de 8h00 à 16h00 (nuitées payantes)

Du lundi 24 au vendredi 28 août 2026 : de 8h00 à 16h00 (nuitées payantes)

À compter du lundi 31 août 2026, selon les horaires d'ouverture, contacter la résidence

Pour le retrait de vos clés, vous devez :



* Avoir réglé le dépôt de garantie via internet à l'aide du lien envoyé par mail après validation du dossier « E bail », (somme indiquée sur le document « annexe financière »).



* Régler ou avoir réglé votre loyer ainsi que vos nuitées dans le cas où vous prenez votre logement avant votre date de réservation : par exemple, si vous prenez vos clés le 28 août pour un début de bail au 1^{er} septembre, vous devrez vous acquitter de votre loyer de septembre et de 4 nuits pour août. Vous pouvez effectuer le paiement en ligne pour simplifier et accélérer votre rendez-vous de prise de clé, ou faire le paiement à l'accueil le jour de votre rendez-vous par carte bancaire uniquement.



* Fournir une attestation d'assurance multirisques habitation **et** responsabilité civile privée, au nom de l'étudiant et à l'adresse de la Résidence (si elle n'a pas déjà été fournie dans le dossier). **Attention l'assurance doit impérativement débiter à la date du jour de la prise de clé**, sans assurance, vous ne pourrez pas obtenir vos clés du logement. Les attestations sont à déposer sur votre espace personnel [messervices.etudiant.gouv.fr](https://www.messervices.etudiant.gouv.fr) à la rubrique « Mon dossier locatif ».



RAPIDE FIABLE PROCHE DE VOUS

Pour la demande d'aide au logement :

Se reporter à la note **informations diverses** «ma demande d'aide au logement CAF».

Dans l'attente de vous accueillir très prochainement, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

LA DIRECTION